

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION BUREAU DES NATURALISATIONS

N° Spécial

07 février 2023

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DMI du 07 février 2023

SOMMAIRE

| Décision | Date | DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION | Page |
|-----------------|------------|--|------|
| DMI N° 2023_ | 06.02.2023 | Décision portant habilitation des agents chargés de conduire les entretiens prévus par les articles 15 et 41 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993. | 3 |

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION BUREAU DES NATURALISATIONS

Décision portant habilitation des agents chargés de conduire les entretiens prévus par les articles 15 et 41 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993.

Le préfet des Hauts-de-Seine Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code civil et notamment ses articles 21-15 à 21-29;

Vu le décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française, modifié et notamment ses articles 15 et 41 ;

Sur proposition du Secrétaire Général des Hauts-de-Seine ;

DECIDE

Article 1er : Les agents nominativement désignés ci-après sont habilités à conduire l'entretien d'assimilation prévu aux articles 15 et 41 du décret susvisé :

- M. Frédéric DUPONT-BOLLÉ, adjoint au chef de bureau ;
- M. Eric ERHARD, chef de la section naturalisation par décret ;
- M. Mohamed BERHIL, responsable au sein de la section naturalisation par décret ;
- Mme Agnès SEGARD, chef de la section naturalisation par déclaration ;
- Mme Micheline ADAINE JEAN-PIERRE, adjoint administratif;
- Mme Marie-Elisabeth ADELAIDE, adjoint administratif;
- Mme Nadia BOUMGHAR, adjoint administratif;
- Mme Célita CANDALE, adjoint administratif;
- Mme Delphine DERRIEN, adjoint administratif;
- Mme Marie-Jeanne FREJUS, adjoint administratif;
- Mme Fatima HAMOUDA, adjoint administratif;
- Mme Marie-Annick LEROUX, adjoint administratif;
- Mme Marie-Antoinette LONDINIÈRE, adjoint administratif;
- Mme Khady NIANG KOTANNOU, adjoint administratif;
- Mme Innocente MENDY, adjoint administratif;
- Mme Darlyne MORISSEAU, adjoint administratif;
- Mme Halima MOHAMMEDI, adjoint administratif;
- M. Frédéric ROBY, adjoint administratif;
- Mme Jeanne YAO AKISSI, adjoint administratif;
- M. Philippe ZIELINSKI, adjoint administratif.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution de la présente décision.

Nanterre le 06.02.2023

Pour le Préfet des Hauts de Seine et par délégation, La directrice des migrations et de l'intégration

Signé

Christine LE MEE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

\mathbf{DU}

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet : http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/